

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04 13 31 04 27

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

**OBJET : Aide Départementale aux Contrats de Ville (ADCV) - 2ème Répartition
Exercice 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Politique de la Ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique en faveur des quartiers prioritaires et territoires de veille du département, le Conseil départemental est sollicité pour l'attribution de subventions retenues au titre des contrats de ville.

Ce rapport propose une première répartition de l'aide départementale aux contrats de ville pour 2019.

Ces propositions représentent un montant global de 549 216 €
Elles concernent 174 dossiers déposés par 128 associations œuvrant sur les communes d'Aix-en-Provence, Aubagne, Arles, Berre-l'Etang, Châteaurenard, Istres, Marignane, Marseille, Martigues, Miramas, Orgon, Port-de-Bouc, Salon-de-Provence, Tarascon et Vitrolles.

Ces associations ont répondu aux appels à projets partenariaux des nouveaux contrats de ville des Conseils de Territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, des communautés d'agglomération de Terre de Provence et d'Arles - Crau - Camargue - Montagnette.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL